



LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS CHEZ CARE FRANCE

Année 2021

Approuvé par le Conseil d'Administration du 9 mars 2022



PANORAMA DES AVANCEES 2021

CARE France publie son septième *Panorama des avancées en RSA* (responsabilité sociétale des associations). Cette publication est toujours pilote dans notre secteur.

Nous utilisons à dessein l'expression « panorama des avancées » plutôt que « rapport de développement durable ». Les capacités d'analyse de CARE France, association de taille moyenne, sont celles d'une PME : nous ne pouvons absolument pas produire un rapport de RSE comme le font les grandes organisations.

Notre démarche vise à développer la fierté d'appartenance des équipes salariées, des bénévoles, des donateurs et donatrices individuels et des membres du conseil d'administration.

Notre activité 2021 est décrite avec précision dans notre rapport annuel consultable en ligne. Les ressources ont été de 44 millions d'euros versus 36 M€ l'an dernier. A nouveau, la crise de la covid-19 a bien sûr été l'événement le plus significatif de l'année tant sur le terrain qu'au Siège parisien. Mais nous avons su adapter et numériser nombre de nos processus et développer de nouveaux projets bénéficiant à des centaines de milliers de personnes grâce au soutien continu des donateurs privés et institutionnels.

Ce *Panorama* est disponible sur le site internet de l'association : www.carefrance.org. Toutes les remarques sont bienvenues et peuvent être adressées à CARE France à l'adresse info@carefrance.org. Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à nos actions.

Lorraine Donnedieu de Vabres - Tranié, présidente



et Philippe Lévêque, directeur général



Note 1 : nous vous invitons à lire ce panorama en complément des publications précédentes. Nous conservons la même architecture, celle du référentiel des *7 questions centrales de l'ISO 26000*¹. Les indicateurs de progrès vers les objectifs sont présentés en fin de document. La période analysée va de juillet 2020 à juin 2021, couvrant notre exercice fiscal 2021. Le périmètre est celui des activités menées par le siège parisien de l'association mais, par souci de transparence, ce périmètre est étendu à certaines activités de terrain lorsque les enjeux ou données sont jugés significatifs.

Note 2: nous tenons à préciser que ce panorama RSA est rédigé en interne par les équipes de CARE au mieux de leurs connaissances et en toute bonne foi. Il ne peut en aucun cas avoir valeur d'audit ni engager ses auteurs et le Conseil d'Administration.

¹ /www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html

Libre parole du Comité Economique et Social (CSE)

En 2021, CARE France a initié avec succès la mise en application de la charte télétravail co-construite avec l'équipe salariée et a mis à disposition des équipements pour faciliter la pratique du "flex desk". Des ajustements à la marge ont été réalisés afin de s'adapter aux réalités quotidiennes et la charte pourra être amenée à évoluer au terme d'une première année de test. En lien avec la Direction, le CSE a contribué à la mise à jour régulière des règles (jauge maximale, nombre de jours de télétravail par semaine, etc) en réponse aux protocoles sanitaires successifs.

Une des avancées majeures de 2021 a été l'ouverture du chantier sur les avantages sociaux (jours RTT, jours de carence, chèques cadeaux et vacances, mutuelle..) avec l'appui d'Homeos Conseil, pour lequel des représentant.e.s de l'équipe salariée ont été consulté.e.s afin d'évaluer les besoins et d'identifier les attentes. Au terme de négociations entre la Direction et le CSE, une proposition d'accord a été communiquée à l'équipe et devrait permettre d'aboutir à la révision de l'accord RTT au 1er trimestre 2022. Le CSE a également entrepris d'aménager un espace convivial et de détente au siège d'ici début 2022, en accord avec les souhaits émis par l'équipe.

Le CSE salue le dialogue ouvert et régulier avec la Direction, permettant tout au long de l'année de soulever et apporter des réponses aux préoccupations des salarié.e.s, notamment face à une pandémie qui s'est installée dans la durée.

En 2022, le CSE voit ses fonctions évoluer du fait du passage du seuil des 50 salarié.e.s, avec l'élection d'une secrétaire et d'un trésorier et la gestion d'un budget dédié couvrant les chèques cadeaux et vacances destiné.e.s aux salarié.e.s. Le CSE aura pour ambition d'organiser en partenariat avec la Direction des moments de convivialité pour l'ensemble de l'équipe au cours de l'année, en fonction des contraintes sanitaires. Le CSE s'attellera avec la Direction au chantier de révision de la grille salariale. En vue du changement à venir au niveau de la Direction générale fin mars 2022, le CSE se prépare et s'engage à faire de son mieux pour assurer une transition fluide.

Le CSE tient à remercier les salarié.e.s, la Direction et la Responsable RH pour leur confiance renouvelée et s'engage à rester mobilisé au quotidien, au siège et à distance, pour contribuer un mieux à un environnement de travail favorable et bienveillant.

Table des matières

1. VISION, VALEURS, HISTOIRE	6
1.1 VALEURS	6
1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL.....	7
1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ	8
2. GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE DES RISQUES	8
2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE.....	8
2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....	9
2.3 PROJETS ET AUDITS	9
3. LA LOYAUTE DES PRATIQUES	10
3.1 NOTRE ÉTHIQUE	10
3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ	10
3.3 PLACEMENTS FINANCIERS.....	11
4. GENRE, DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES, DROITS HUMAINS	12
4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS	12
4.2 RECONNAISSANCE DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES	13
4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS.....	13
4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS	14
5. LES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	15
5.1 LE PLAN D'ACTION GENRE.....	15
5.2 FORMATION ET RÉMUNÉRATIONS	16
5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL.....	16
5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS.....	16
6. LES QUESTIONS RELATIVES AUX PARTIES PRENANTES EXTERNES.....	17
6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES.....	17
6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS.....	17
6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES PRIVÉS.....	18
6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITE DANS LE 19 ^{EME} ARRODISSEMENT	18
7. LES ACTIONS DE CARE FRANCE POUR L'ENVIRONNEMENT	19
7.1 UN MARQUEUR RESILIENCE POUR CHAQUE PROJET	19
7.2 LE PLAIDOYER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES	20
7.3 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE.....	21
7.3.1 <i>La consommation d'énergie</i>	21
7.3.2 <i>Le transport</i>	21
7.3.3 <i>Le fonds carbone interne</i>	22
7.4 LE RECYCLAGE.....	22
7.5 ACHATS DURABLES.....	22
7.6 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES	23
8. TABLEAU DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PROGRES	24

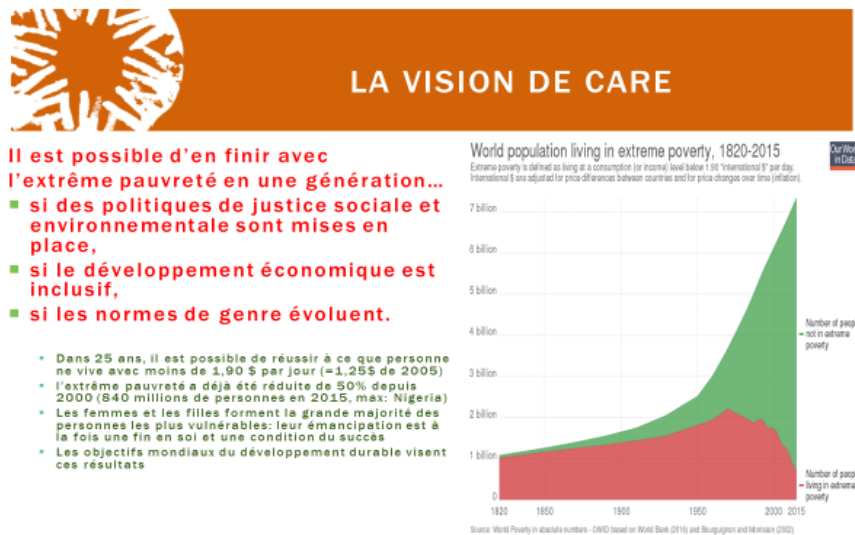
1. Vision, valeurs, histoire

1.1 VALEURS

Au sein du réseau CARE International, l'association CARE France lutte contre les causes structurelles de l'extrême pauvreté, du racisme et des exclusions de toute sorte, soutient le développement de solutions locales durables, promeut les actions de prévention et d'adaptation aux dérèglement climatiques et intervient dans les situations d'urgence.

En particulier, CARE France agit et plaide **en faveur des droits des femmes et de l'égalité des genres**, en étroite collaboration avec les autres membres du réseau.

CARE adhère pleinement aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies.



CARE International, et donc CARE France, s'inscrivent dans cette perspective

2

L'EXPRESSION DE LA MISSION DE L'ASSOCIATION

- **Qui? CARE France est une ONG au service du terrain**
 - qui combat l'extrême pauvreté dans les pays les moins avancés
 - qui aide les personnes les plus vulnérables frappées par une catastrophe
- **Quoi? Nos projets viennent du terrain, ils sont faits pour et avec les femmes, premières agentes des changements**
 - nos programmes développent les droits sociaux, politiques, économiques et environnementaux des femmes et des filles
 - ils s'élaborent à partir de la diversité des demandes des communautés
 - ils s'attachent à faire évoluer les normes de genre et intègrent les hommes et les garçons dans cette évolution
- **Comment? Nos équipes majoritairement locales et nos partenaires renforcent la résilience des groupes de femmes**
 - face aux inégalités de pouvoir et à leurs causes systémiques
 - face aux dérèglements climatiques et lors des conflits
 - en promouvant leur développement économique

3

1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL

Fondé en 1945, CARE International est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel.

Le réseau CARE regroupe 21 membres, associations, fondations ou entreprises sociales indépendantes relevant du droit de leur pays d'établissement, qui travaillent ensemble pour mettre en œuvre chaque année plus de mille projets d'urgence et de développement dans une centaine de pays.



Organisations indépendantes, les membres ont le contrôle total de l'utilisation de leurs collectes de fonds et la responsabilité des projets mis en œuvre sur le terrain. Les projets des membres sont mis en œuvre par des bureaux-pays placés sous la responsabilité légale et managériale de l'un des membres.

Il n'y a pas de mise en commun des collectes de fonds ni des autres ressources financières, sauf pour le financement d'initiatives conjointes comme les activités du secrétariat international, ou le fonds d'urgence et l'équipe d'urgence communs à tous les membres (cf le rapport financier de CARE France pour les montants concernés, modestes en proportion des ressources de CARE France).

L'équipe du secrétariat général de CARE International est répartie à travers entre Genève, Londres, Bruxelles et d'autres pays. La gouvernance de CARE International est formée par l'assemblée générale des membres (*the Council*), généralement représentés par leur présidente ou président: en 2021, le réseau compte 13 membres venant des pays dits du *Global North* and 8 membres du *Global South*. Les membres du *Global South* seront majoritaires dans les années à venir, traduisant une évolution de la répartition du pouvoir au sein du réseau. Le *Council* nomme un conseil de surveillance (le *Supervisory Board*, composé de 8 personnalités qualifiées indépendantes, 5 femmes et 3 hommes, venant de tous les continents) pour apporter une vision stratégique indépendante des membres.

Depuis juin 2019, le *Supervisory Board* est présidé par Arielle de Rothschild, présidente d'honneur de CARE France. C'est la première fois dans l'histoire de CARE qu'un citoyen français est élu à la présidence du

réseau international.

1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ

CARE France est une association loi 1901, fondée en 1983 et reconnue d'utilité publique :

- Ressources de l'exercice 2021 (juillet 2020 à juin 2021) : 44 millions d'euros ;
- Plus de 80 % des fonds affectés à la mission sociale ;
- Plus de 100 000 donateurs et adhérents actifs ;
- 56 salariés au siège de CARE France, 397 salariés dans les bureaux de pays ;
- Une centaine de projets dans 30 pays ;
- CARE France assume la supervision des opérations de trois bureaux CARE au Cameroun, au Liban et à Madagascar.

2. Gouvernance, cartographie des risques

2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE

A l'issue de l'assemblée générale du 29 juin 2021, le conseil d'administration comprend 7 femmes et 5 hommes. Il s'est réuni 5 fois au cours de l'année fiscale 2021. Le CA de CARE France est présidé par Loraine Donnedieu de Vabres - Tranié. Le Bureau du CA, constitué de 5 membres élus pour 2 ans, s'est réuni 4 fois en 2021 à distance. Il n'y a aucun conflit de gouvernance à signaler.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue avec un grand retard et en virtuel. Les nombreux cas de covid dans les équipes du terrain et des absences au Siège ont considérablement ralenti le travail de clôture des comptes.

Taux de participation aux réunions du CA	
2019	67%
2020	74%
2021	73%

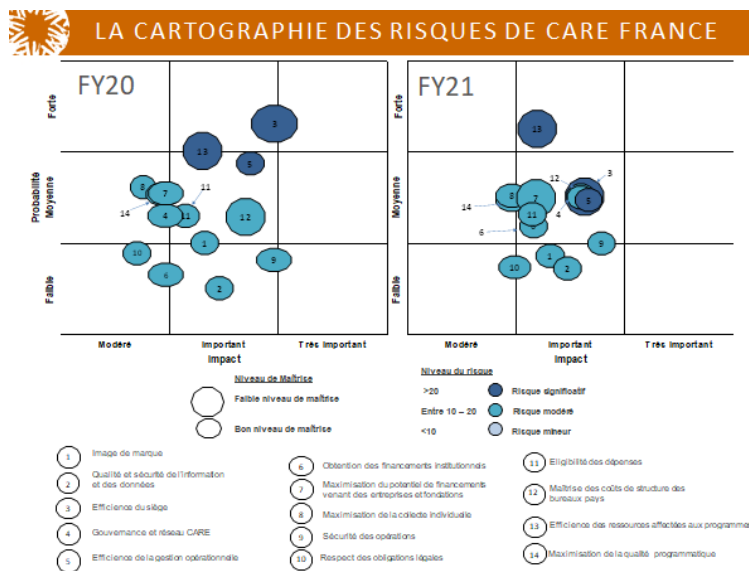
AXE DE PROGRES 1 : l'objectif de taux de participation est de 75%, mais il a été historiquement difficile à tenir avec un conseil dont les membres sont moins parisiens et plus internationaux. La pandémie a accéléré l'amélioration des connexions à distance favorisant ainsi la participation.

Taux de participation aux réunions du Bureau	
2019	70%
2020	79%
2021	85%

2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Chaque année, le comité finances, audit et risques du conseil d'administration fait établir une cartographie des risques permettant d'identifier et hiérarchiser les risques qui pèsent sur CARE France – afin de mieux les gérer. Pour chaque risque majeur, un plan d'action est défini par chaque directeur et directrice en charge. La mise en œuvre du plan est présentée tous les ans au conseil d'administration.

Le tableau de synthèse montre que le niveau global des risques s'homogénéise avec une diminution du nombre des risques à impact et à probabilité forte. La pandémie a impacté certains risques et a également engendré de nouveaux risques.



AXE DE PROGRES 2 : les risques les plus significatifs devront être réduits et le degré de maîtrise augmenté. Il ne devrait y avoir aucun risque significatif (bleu foncé).

2.3 PROJETS ET AUDITS

Deux audits ont eu lieu au siège de CARE France :

-l'audit triennal Echo (direction en charge de l'aide humanitaire d'urgence de l'Union Européenne) qui a porté sur la qualité du contrôle interne du service d'audit, des procédures comptables et la gestion des partenaires sur quatre projets . Le résultat de cet audit fut très satisfaisant avec une qualité de contrôle interne jugé efficace par les auditeurs

-l'audit préalable au renouvellement de notre accord de partenariat avec Echo. Suite aux résultats de cet audit, Echo a renouvelé sa confiance en CARE France avec un nouvel accord de partenariat.

Le service audit a également participé à la préparation et au bon déroulé des audits externes des bureaux pays : 3 au Liban, 4 au Cameroun et 1 à Madagascar. Ces audits ont fait l'objet de recommandations. Des plans d'actions ont été mis en œuvre pour corriger les faiblesses identifiées.

Les activités du service ont été affectées par la pandémie qui n'a pas permis de déplacement sur les terrains de mission.

Les membres du réseau CARE se conforment aux règles en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

3. La loyauté des pratiques

3.1 NOTRE ÉTHIQUE

CARE France suit les principes éthiques définis par CARE International², le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les standards SPHERE³ ainsi que par d'autres codes de bonne conduite signés par le réseau.

Depuis 2009, CARE France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance⁴, organisme qui exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Tous les ans, le représentant du Comité de la Charte assiste à une réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale où il peut s'adresser librement aux adhérents.

Une fois par an, la liste des principaux fournisseurs de l'association (représentant au moins 80 % des achats) est présentée au Conseil afin d'identifier tout élément susceptible de créer un conflit d'intérêt.

Il n'y a eu aucun possible conflit d'intérêt identifié cette année.

Les associations comme CARE France fonctionnent grâce à la générosité des citoyens et de l'Etat via l'émission de reçus fiscaux : les instances du secteur, et CARE France aussi, préfèrent par conséquent que les membres français du CA de l'association soient résidents fiscaux en France.

La communication est également un secteur où les bonnes pratiques revêtent une importance capitale, notamment en ce qui concerne la levée de fonds. CARE International a mis au point des *guidelines* décrivant les règles et bonnes pratiques que CARE France s'est engagée à suivre.

3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITE

Suivi des cas de fraude ;

La politique anti-fraude commune à tout CARE International a été rappelée aux 3 bureaux pays lors de sessions de sensibilisation dédiées. Chaque nouvel employé est sensibilisé au principe de zéro tolérance de Care France. Des améliorations sont à noter quant à la sensibilisation systématique de tous les collaborateurs de Care France mais les efforts sont à poursuivre : d'une part sur la formation des points focaux identifiés dans chaque pays, d'autre part sur la vitesse de remontée des cas de fraude des bureaux pays vers CARE France et la qualité des informations remontées. Il apparaît que la *CARE line, plateforme d'alerte commune à l'ensemble du réseau CARE et accessible aux employés de CARE et à toutes ses parties prenantes* n'est utilisée que pour une minorité de cas.

11 allégations ou cas de fraude ont été reportés en 2021 (contre 3 en 2020). Cette augmentation venant d'une meilleure détection des cas de fraude en particulier au Cameroun. Aucune fraude majeure n'est à signaler.

Mise en place d'indicateurs pour le plan stratégique à 2022 :

Un tableau de 20 indicateurs quantitatifs permet de suivre la réalisation du plan stratégique 2022 et a été validé par le Conseil d'Administration en juillet 2019.

² Principales politiques communes au réseau CARE international : *External feedback and complain policy, Gender policy, Policy framework for CI relations with military forces, Prevention of sexual exploitation & abuse policy, Public information disclosure policy* (accessibles sur internet).

<http://www.CARE-international.org/about-us/accountability.aspx>

³ www.sphereproject.org

⁴ www.comitecharte.org

Transparence sur l'impact des projets :

Les membres du réseau CARE International ont défini un cadre de redevabilité (*accountability framework*) commun :

https://www.careinternational.org/files/files/CARE's%20Accountability%20Framework_French%20Version.pdf

Le rapport d'impact global est consultable : <https://www.care-international.org/our-impact>

Collectes de fonds :

Les plaintes des donateurs sont traitées par le service marketing. La quasi-totalité des reproches portent sur les appels aux dons jugés trop nombreux : téléphone, courriers, courriels..., et aussi parfois sur le choix des causes soutenues par CARE : intervention auprès des migrants en Europe (cause peu populaire...), ou auprès des réfugiés de Venezuela (crise jugée trop politique)...

3.3 PLACEMENTS FINANCIERS

Une partie de la trésorerie de CARE France est placée sur un compte d'épargne ou en titres monétaires.

CARE France n'a aucun placement financier pour ses réserves.

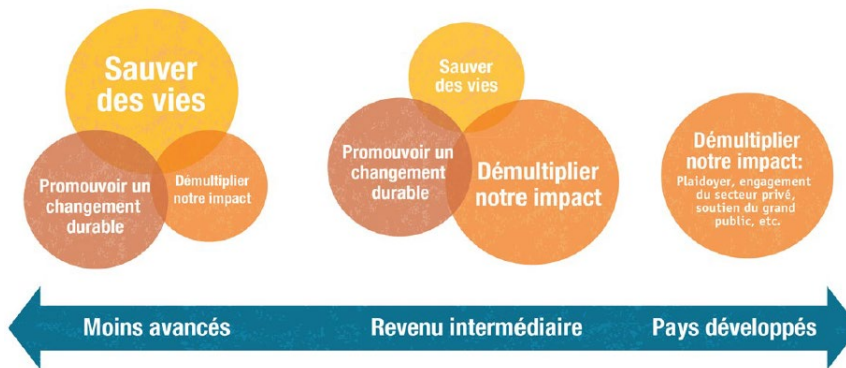
Cette politique a été décidée en 2014 au vu de la très faible rémunération actuelle des placements de court ou moyen terme. Après négociation avec les banques, le trésorier de l'association a préféré obtenir une baisse importante des commissions prises par la banque sur le traitement des prélèvements automatiques mensuels, principales sources de rentrée de fonds privés de CARE France, plutôt qu'une rémunération minimale des placements.

4. Genre, développement des communautés, droits humains

4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS

Les femmes et les jeunes filles sont les principales bénéficiaires des projets de CARE France. Des programmes (correspondant à des axes d'action et d'impact stratégiques) sont définis par les équipes sur le terrain, en réponse aux attentes des communautés et des autorités locales et en accord avec les membres du réseau.

- **Que fait CARE ?** => CARE France et le réseau international se sont donné trois missions : action humanitaire, développement de long terme et multiplication de l'impact.
- **Comment agit CARE ?** => Les actions s'articulent autour de trois axes principaux : égalité de genre et *empowerment* des femmes et des filles, promotion d'une gouvernance inclusive (incluant les relations avec le secteur privé) et renforcement de la résilience.
- **Où travaille CARE ?** => CARE intervient à la fois dans les pays à très faibles revenus, à revenus intermédiaires et développés. Les missions et actions sont différentes selon les types de pays.



4.2 RECONNAISSANCE ET INCLUSION DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES

CARE a signé le Charter4Change (www.charter4change.org) qui décrit 8 engagements des ONG internationales à changer leur façon de travailler avec les ONG nationales partenaires et qui a été lancé lors du sommet humanitaire mondial d'Istanbul en octobre 2015. Nous nous engageons notamment à accroître la proportion et la transparence de nos transferts de ressources vers les réseaux nationaux et régionaux du Sud et les ONG locales, à construire des partenariats plus stratégiques avec les acteurs locaux ou encore à allouer des ressources aux partenaires pour le renforcement de leurs capacités.

4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS

CARE France suit les bonnes pratiques décrites dans le document *Gender Policy*⁵ de CARE International. Un « marqueur *genre* » permet d'analyser la capacité de chaque projet (lors de l'évaluation des besoins, de la mise en place des activités et de la mesure de l'impact) à répondre aux besoins spécifiques des femmes et à contribuer au respect de leurs droits.

La notation va de 0 à 4 selon le degré de contribution du projet concerné aux questions de genre :

Note 0 Nocif	L'approche du projet renforce les stéréotypes de genre inévitables ou marginalise certaines personnes dans le processus de réalisation des objectifs du projet.
Note 1 Neutre	L'approche ou les activités du projet ne traitent pas activement les stéréotypes de genre et la discrimination mais ne nuisent pas au genre . Les projets de ce type de projet sont souvent moins efficaces parce qu'ils ne parviennent pas à répondre aux besoins propres à chaque sexe.
Note 2 Sensible	L'approche ou les activités du projet répondent aux différents besoins et contraintes des individus en fonction de leur genre et de leur sexualité. Ces activités améliorent considérablement l'accès à la protection ou à la santé des femmes et des hommes. Mais rien n'est fait concrètement pour changer les questions contextuelles plus larges qui sont à l'origine des inégalités entre les genres. Ce type de projet n'est pas suffisant pour modifier fondamentalement l'équilibre du pouvoir dans les relations entre les genres.
Note 3 Réactif	L'approche ou les activités du projet aident les hommes et les femmes à examiner les attentes sociétales entre les genres , les stéréotypes et la discrimination, et à comprendre leurs impacts sur la santé sexuelle des hommes et des femmes et les relations entre les genres.
Note 4 Transformatif	L'approche ou les activités du projet cherchent activement à établir des normes sociales et des structures équitables , et installent des comportements individuels d'équité entre les genres.

Marqueur Genre	% de projets notés 0	% de projets notés 1	% de projets notés 2	% de projets notés 3 ou 4
2018	3%	20%	47%	30%
2019	2%	16%	51%	31%
2020	0%	12%	46%	42%
2021	2%	18%	36%	44%

⁵ Source : ([ici](#))

AXE DE PROGRES 3 :

L'objectif est que plus de 50 % des projets de CARE France soient notés 3 ou 4 (réactifs ou transformatifs en matière de genre).

CARE France veille à la mise en œuvre par la France (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement) de sa stratégie internationale pour l'égalité femmes-hommes et d'une vraie diplomatie féministe. En particulier, CARE France a étroitement suivi le développement et la mise en œuvre du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) des pays du Sud piloté par l'AFD. Notre association est d'ailleurs à la tête du consortium ayant remporté le 1er appel d'offres lancé dans le cadre du FSOF et responsable d'un projet très novateur dans plus d'une trentaine de pays.

Dans le cadre du Forum Génération Égalité (FGE), le réseau CARE International, avec un appui notable de CARE France, a joué un rôle important en tant que co-champion de la coalition d'action sur la justice et les droits économiques des femmes et des filles, aux côtés d'États, d'entreprises, de fondations et d'autres organisations de la société civile. CARE France a milité également au sein du collectif français Générations Féministes qui collabore avec des associations du monde entier, pour faire entendre les voix féministes dans leur diversité au FGE, et s'assurer que les engagements pris à Paris soient concrets, majeurs et durables pour les femmes et les filles au Nord comme au Sud. Avec ce collectif et avec le mouvement #NousToutes, CARE France a mis en œuvre la campagne de plaidoyer et communication #StopTalkingStartFunding pour souligner le besoin urgent de financements pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et pour faire monter la pression sur le gouvernement français en amont du FGE. En plus des multiples rendez-vous de plaidoyer avec le MEAE depuis 2020, CARE France a rencontré le Président de la République Emmanuel Macron le jour de l'ouverture de cet événement international pour présenter les recommandations du collectif.

Suite à une forte mobilisation de CARE France dans la durée, en partenariat avec des associations et syndicats français, la France a ratifié la première convention internationale de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre les violences et le harcèlement au travail (C190). CARE France continue à se mobiliser pour que le gouvernement (actuel et futur) s'assure d'intégrer les changements législatifs nécessaires pour véritablement lutter contre ces violences et protéger les victimes.

En 2021, CARE France, en la personne de Ludovica Anedda (chargée de plaidoyer égalité de genre) a également repris le rôle de cheffe de file de la Commission Genre de Coordination SUD, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Cela atteste de la reconnaissance par nos pairs de notre expertise et valeur ajoutée sur ce sujet.

Enfin, la due diligence faite par CARE France sur ses possibles bailleurs de fonds, et en particulier sur les entreprises privées, intègre la dimension genre.

4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS

Dans nos programmes (femmes, enfants, minorités) :

Nos projets d'urgence doivent suivre la politique de prévention des abus sexuels vis-à-vis des bénéficiaires en situation d'urgence applicable par tous les membres de CARE International.

Dans le cadre de nos projets de développement, la diversité des partenariats nous permet de travailler avec des organisations d'activistes et de protection des droits humains dans une dimension

d'intersectionnalité.

Pour les partenaires opérationnels (diligence raisonnable) :

La question des droits humains se pose également au niveau des partenaires avec lesquels nous travaillons sur le terrain : il faut s'assurer que ces derniers respectent les lois internationales et locales sur les conditions de travail, ne font pas appel au travail des enfants, que les hommes en situation de pouvoir n'abusent pas des femmes, en particulier dans les situations d'urgence et dans les projets en contrôles à distance où nos équipes ne peuvent se rendre...

AXE DE PROGRES 4 :

La quasi-totalité des partenaires opérationnels et des fournisseurs importants a désormais signé notre politique de prévention des abus sexuels (PSEA). Le problème est toujours dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par nos collaborateurs et par nos fournisseurs.

5. Les relations et conditions de travail

Au 30 juin 2021, l'équipe de direction du siège se composait de 5 personnes : 3 femmes et 2 hommes.

Sur le terrain, Liban et Madagascar sont dirigés par des hommes ; le Cameroun par une femme.

Au 30 juin 2021, le personnel se compose de :

Effectif sous contrat de travail CARE France = 71 (51 femmes et 20 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun = 96 (61 femmes, 35 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Liban = 83 (49 femmes, 34 hommes)

Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar = 147 (56 femmes, 91 hommes)

5. 1 LE PLAN D'ACTION GENRE

Notre plan d'action genre a quatre objectifs :

- Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines de CARE France
- Faire du genre un critère déterminant pour les partenariats avec les entreprises
- Prendre en compte l'approche *genre* de CARE France dans tous les supports de communication
- Renforcer l'usage du marqueur *genre* sur les projets et proposer une offre de formations sur le genre.

Des salarié.e.s volontaires de CARE France ont constitué une *Gender Team* qui se réunit tous les mois et qui constitue notamment une cellule de veille et d'accompagnement du plan d'action émanant des recommandations de l'audit. La *Gender Team* diffuse un bulletin régulier d'informations.

Depuis 2019, l'association a obtenu la certification AFNOR "égalité professionnelle femmes-hommes". Ce label a été confirmé lors suite à l'audit de mi-parcours en octobre 2021.



Philippe Lévêque, Directeur Général de CARE France, a signé la charte de #JamaisSansElles et s'est engagé à ne participer à aucun événement public où aucune femme ne sera intervenante.

Ensemble, mobilisons-nous vers plus d'égalité !

5.2 FORMATION ET REMUNERATIONS

Comme en 2020, la mise en œuvre du plan de formation a été impactée par la crise du Covid-19, de nombreuses actions de formation ayant été annulées par les organismes de formation ou rendues impossibles par les contraintes de déplacement. Les 888 heures de formation ont représenté 1 % du temps de travail global de l'effectif et le budget affecté aux coûts pédagogiques 1.68% de la masse salariale. 74% du personnel a bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année (statistique identique à 2020).

AXE DE PROGRES 5 :

Le temps dédié à la formation reste stable mais insuffisant par rapport à l'engagement de consacrer 2% du temps de travail global à la formation.

L'amplitude de l'échelle des salaires au siège va de 1 à 4,2.

Sur l'exercice fiscal 2021 la moyenne des trois rémunérations annuelles brutes les plus élevées s'élevait à 85.748 euros (salaires plus primes éventuelles).

AXE DE PROGRES 6 :

Au sein des bureaux-pays, l'échelle des salaires est plus élevée. Il existe des divergences complexes entre les pratiques des membres du réseau.

5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans les contextes d'urgence où CARE travaille, les collaborateurs.trices, de toutes nationalités, sous contrat CARE ou sous contrat d'un partenaire de mise en œuvre, peuvent se retrouver exposé.e.s à des dangers variés et très sérieux. Tous les bureaux de pays opérant dans des zones à risque ont, au sein de leur équipe, un responsable sécurité, mais les conditions de sécurité, en particulier en Syrie ou dans la région du Lac Tchad, sont particulièrement préoccupantes.

Il n'y a eu aucun incident critique de sécurité à signaler pendant l'exercice.

Les conditions de travail ont cette année encore été marquées par la pandémie de Covid-19, pour l'ensemble des équipes de CARE France.

L'adaptation des modalités d'intervention au contexte Covid (gestes barrières, distanciations sociales, télétravail généralisé, confinement...) a mobilisé fortement les comités de direction du siège et des bureaux pays, les responsables RH et les représentants du personnel tout au long de l'année. La poursuite de phases d'alternance entre confinement, complet ou partiel, et déconfinement, a constitué un challenge pour la préservation de la dynamique d'équipe et du nécessaire équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des collaboratrices et collaborateurs. Parmi les actions mises en œuvre : attention renforcée des managers, adaptation du matériel au télétravail, appui des services de médecine du travail...

5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS

En 2009, CARE International a publié sa politique contre l'exploitation et les abus qui décrit explicitement les comportements inacceptables et les mécanismes internes pour enquêter sur les allégations, soutenir les victimes et agir contre les auteurs de ces abus, y compris les référer aux autorités compétentes.

Les collaborateurs signent un code de conduite, des formations de sensibilisation ont été mises en place, tout abus ou harcèlement peut être signalé par le biais des équipes de management ou de ressources humaines ou par un appel sur une plateforme/ligne téléphonique dédiée, les responsables RH sont

sensibilisées au repérage de candidats à risque, etc...

Au cours de l'exercice 2021, le réseau CARE International comptait 12.180 employé.e.s dans 102 pays. Au cours des 12 derniers mois, les membres du réseau CARE International ont instruit 56 plaintes pour abus ou harcèlement sexuel (61 plaintes pour 2020, 58 en 2019, 47 en 2018, 28 en 2017). Dans un contexte de crise mondiale, la baisse du nombre de plaintes est un sujet de préoccupation pour le réseau CARE International qui s'engage à continuer de renforcer les mesures de prévention et les mécanismes de plainte conformément aux engagements de notre politique. Tous les cas ont été étudiés très sérieusement et se décomposent comme suit :

- 15 cas d'abus ou d'exploitation sexuels envers des bénéficiaires. 3 ont été confirmés. 1 membre du personnel a été licencié, 1 a reçu un avertissement et 1 a démissionné avant que nous n'ayons pris des mesures disciplinaires. 5 plaintes sont toujours en cours de traitement
- 41 cas internes de harcèlement sexuel, dont 21 ont été confirmés. 16 membres du personnel ont été licenciés, 5 personnes ont reçu un avertissement.

Sur les cas confirmés ci-dessus, aucun cas ne provient d'un pays sous la responsabilité de CARE France. D'autres cas sont en cours d'investigation à la date d'écriture de ce rapport.

AXES DE PROGRES 7 :

- **Un travail en commun avec le réseau international et les autres ONG françaises doit permettre de faciliter le repérage de candidats à risque lors des recrutements et prises de références.**
- **Sur le terrain, le problème est plutôt dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par les équipes. Sujet difficile sur lequel il faut investir.**

6. Les questions relatives aux parties prenantes externes

6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Nous attachons une grande importance à ce que les collaborations avec les entreprises et fondations s'inscrivent en cohérence avec nos valeurs et nos actions. De ce fait, nous nous interdisons de travailler avec les secteurs de la pornographie, de la vente/production d'armes, de l'extraction de minerais, de la production/distribution d'énergies fossiles et de l'industrie du tabac. Nous sommes également extrêmement vigilants sur toutes les formes d'exploitation des enfants, des femmes ou des travailleurs en général. De même nous sommes attentifs aux pratiques de corruption, d'évasion fiscale, d'optimisation fiscale outrancière.

L'équipe dédiée aux partenariats avec les entreprises travaille en étroite relation avec ses homologues du réseau, dans les sièges ou sur le terrain, et avec les autres spécialistes d'associations amies afin de réaliser des *due diligences* avant d'établir tout partenariat avec une entreprise. Il s'agit d'éviter les risques d'instrumentalisation de l'image de CARE à des fins de *social* ou *green washing*.

6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS

Les relations avec les bailleurs institutionnels sont gérées par les équipes programmes et opérations qui répondent aux appels d'offres. Elles informent régulièrement les bailleurs du développement des programmes, par l'envoi de rapports qui répondent au format souhaité par les bailleurs.

Les bailleurs publics institutionnels sont souvent des États : leur agenda politique, militaire, économique, religieux ne correspond pas toujours aux valeurs défendues par CARE. En cas de doute, l'avis du bureau du conseil d'administration est requis.

L'aide publique au développement de la France augmente régulièrement depuis 5 ans, dans le respect des engagements du Président de la République. Cet inversement de tendance est le bienvenu mais doit s'aligner sur une trajectoire plus ambitieuse pour que la France soit au niveau des autres nations européennes, en particulier pour la part de l'aide transitant par les ONGs françaises dont il est prévu qu'elle double durant le quinquennat.

6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES

L'équipe en charge du marketing gère les relations avec les 100.000 donateurs actifs de l'association. Chaque année, les donateurs reçoivent un résumé des états financiers et faits marquants de l'année (*L'Essentiel*) examiné par le Comité de la Charte du Don en Confiance. CARE France ne procède à aucun échange ni à aucune location de ses fichiers avec des associations ou organisations commerciales. En juin 2018 le Comité de la Charte a renouvelé l'attribution triennale du label Don en Confiance à CARE France. La mise en œuvre du RGPD européen se déroule bien et conformément aux objectifs.

6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITE DANS LE 19^{ème} ARRONDISSEMENT

CARE France occupe le troisième étage d'un bâtiment entièrement loué à des associations. Aux étages inférieurs, *France Terre d'Asile* accueille des migrants demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés. Des services d'*EMMAUS* et de *Groupe SOS* se partagent le quatrième étage.



CARE France fait partie de la plateforme d'accueil et d'insertion des migrants mise en place par la Ville de Paris. CARE France soutient financièrement une association de l'arrondissement, *Femmes de la Terre*, qui vient en aide aux femmes primo arrivantes et victimes de violences.

7. Les actions de CARE France pour l'environnement

7.1 UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Face à l'urgence climatique grandissante et aux menaces qui pèsent sur notre environnement, CARE a conscience qu'il est impératif d'adapter ses modes d'actions afin de répondre à ces crises et appuyer les populations à être plus résilientes, se préparer et s'adapter à cette nouvelle réalité ainsi qu'à préserver et conserver leur environnement.

En juin 2020, le Conseil d'Administration de CARE France a voté l'adoption de la première Politique Environnementale de l'organisation, qui entérine les engagements environnementaux de CARE, et fixe de nouveaux objectifs autour de deux piliers : (1) Réduire notre impact environnemental et climatique négatif, et (2) Soutenir la protection, le renforcement et la restauration des écosystèmes.

- Lors de la Conférence Nationale Humanitaire de décembre 2020, en présence du Président de la République, une table ronde a été dédiée à la question du climat dans l'humanitaire, sous le leadership de CARE France. A cette occasion, 10 ONG dont CARE France se sont engagées à mesurer les impacts environnementaux & carbone de leurs actions;
- Diviser par deux leurs émissions d'ici 2030 et réduire de 30% d'ici 2025,
- Adapter leurs projets en intégrant des actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent ;
- Rendre des comptes chaque année sur les avancées;
- Sensibiliser le reste du secteur.

AXE DE PROGRES 8 :

- **Réaliser un bilan carbone actualisé pour identifier de nouveaux leviers de réduction des émissions**

7.1 UN MARQUEUR RESILIENCE POUR CHAQUE PROJET

Avec le genre et la gouvernance inclusive, la résilience⁶ est l'un des trois éléments de l'approche intégrée de CARE qui vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté et de l'injustice sociale.

Utilisé dès la conception des projets, un marqueur « résilience » permet aux équipes d'évaluer le niveau d'intégration de la résilience dans nos interventions afin d'en identifier les forces et les points d'amélioration. Les équipes sièges et terrain sont systématiquement formées et accompagnées dans l'utilisation de ce marqueur.

Au terme de l'exercice, le marqueur résilience permet d'attribuer à chaque projet une note entre 0 et 4, allant de "aucune intégration de la résilience" à "excellente intégration de la résilience".

⁶La résilience est définie par CARE comme la capacité des individus et communautés à faire face à des chocs et.. pressions, qui peuvent être d'ordre climatique, géopolitique, économique, sanitaire, social, etc.

0	1	2	3	4
Aucune intégration de la résilience	Faible intégration de la résilience	Moyenne intégration de la résilience	Bonne intégration de la résilience	Excellente intégration de la résilience

Le tableau ci-après présente la distribution des projets mis en œuvre par CARE France le long du continuum de la résilience.

Marqueur Résilience	% de projets notés 0	% de projets notés 1	% de projets notés 2	% de projets notés 3 ou 4
2019	0%	19%	35%	46%
2020	1%	16%	44%	33%
2021	2%	17%	33%	42%

AXE DE PROGRES 9:

Atteindre le seuil de 50% des projets avec une note supérieure ou égale à 3 sur la résilience.

7.2 LE PLAIDOYER CONTRE LES DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

CARE France poursuit son plaidoyer en faveur de la justice climatique et appelle les pays du Nord, dont la France, à assumer leurs responsabilités face à une crise climatique dont les impacts vont bien au-delà de leurs frontières.

Suite à la mobilisation étatique sans précédent en réponse à la pandémie du Covid-19, CARE a exhorté la France à prendre des mesures aussi drastiques en matière de climat, en réduisant massivement ses émissions de gaz à effet de serre et en investissant sans attendre dans des plans de relance favorisant une réelle transition écologique.

Dans le cadre de la Conférence Nationale Humanitaire organisée le 17 décembre 2020 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, CARE a coordonné les travaux de la société civile sur la nécessaire intégration par les bailleurs et ONG humanitaires des enjeux climatiques et environnementaux dans leurs actions. Les ONG ont ainsi appelé la France à rendre ses financements humanitaires plus flexibles et ambitieux pour soutenir des activités de réduction des risques de catastrophes mais aussi en instaurant des mesures incitant les ONG françaises et locales à adopter des pratiques écoresponsables (achat, approvisionnement, modes de transport). A cette occasion, CARE France et 9 autres ONG françaises se sont engagées à diviser par deux leurs émissions d'ici 2030 et à mesurer les impacts environnementaux et carbone de leurs projets terrain.

CARE France soutient également officiellement l'Affaire du Siècle, piloté par 4 ONG qui ont lancé une action en justice contre l'Etat français pour inaction climatique. En 2020, CARE France est également devenue membre du Réseau Action Climat France. CARE France contribue activement aux travaux de la

commission climat et développement de Coordination SUD et a coconstruit avec le Centre de CARE International sur les changements climatiques et la résilience un cycle de formations sur le plaidoyer climat.

Les membres européens de CARE adoptent les mêmes politiques de minimisation de leurs impacts négatifs sur l'environnement et partagent leurs meilleures pratiques.

7.3 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE

7.3.1 La consommation d'énergie

Afin de réduire son impact environnemental, CARE France a opté depuis plusieurs années pour le fournisseur *Planète Oui*, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. La consommation électrique annuelle par collaborateur est en diminution constante depuis 2015.



Certificat 2019
Consommation d'électricité d'origine renouvelable



La société Planète OUI, fournisseur d'électricité déclarée auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, certifie, pour les compteurs intégrés à son périmètre de responsable d'équilibre sur le territoire français, que CARE FRANCE a consommé du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, une électricité garantie d'origine renouvelable*.

* L'électricité est garantie d'origine renouvelable, conformément aux exigences de la directive 2009/28/CE et au décret N° 2012-62 du 20 janvier 2012 relatif aux garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Le système de garanties d'origine permet de labelliser la production d'électricité afin de montrer au client final qu'à hauteur de sa consommation d'électricité, la même quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injectée dans le réseau.

7.3.2 Le transport

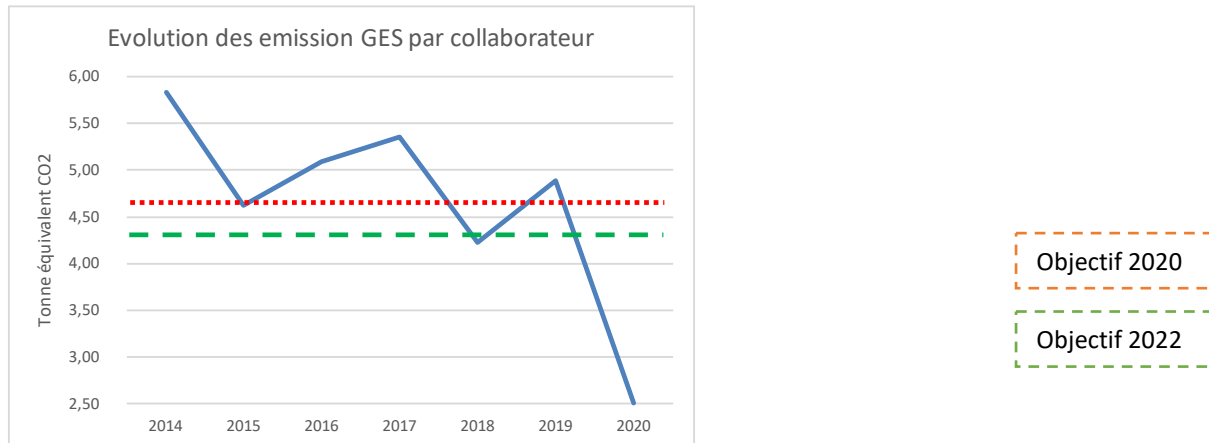
L'objet social international de l'association implique de nombreux déplacements en avion long-courrier, ce qui génère des émissions significatives de gaz à effet de serre.

	TOTAL
2014	215,7
2015	194,3
2016	219,1
2017	203,3
2018	181,9
2019	219,9
2020	115,3
FY21	5,06

En 2020, les émissions de CO2 par personne ont été de 2,51 TeqCO2, une chute de 48% par rapport à l'année précédente liée à la pandémie du COVID19.

En 2021, il n'y a eu que 2 vols internationaux depuis le Siège. Les voyages de nos collaborateurs depuis le terrain ne sont pas encore mesurés

L'objectif 2022 est de mesurer une baisse de 25% par rapport à 2014, ce qui sera probablement atteint, du fait de l'impact continu de la pandémie.



AXE DE PROGRES 10:

- **Elaborer une politique éco-responsable liée aux transports.**

7.3.3 Le taxe carbone interne

Une taxe carbone interne est appliquée depuis 2016 sur les émissions liées aux déplacements aériens des collaborateurs de CARE France. Les émissions mesurées à l'issue de l'exercice 2021 ne sont pas significatives et ne donneront pas lieu à compensation.

Le produit de la taxe interne s'élevait fin FY20 à 33.267 € et a été mobilisé à hauteur de 30.000 € pour un projet de compensation des émissions en Inde, mené en lien avec d'autres membres européens du réseau.

7.4 LE RECYCLAGE

CARE France a mis en place le tri des déchets et fait appel à un prestataire externe (CEDRE) depuis 2016 pour la collecte et le recyclage.

7.5 ACHATS DURABLES

Une politique d'achats durable couvre l'ensemble des achats faits par le siège dans les différents domaines : services généraux, communication et goodies, organisation d'événements (restauration, hébergement, transport). Cette politique reflète ainsi la volonté de contractualiser avec des fournisseurs et partenaires engagés dans des pratiques durables. Lors des appels d'offre, il est demandé aux fournisseurs importants de présenter leur politique RSE.

AXE DE PROGRES 12:

- **Etendre le champ d'application de la politique d'achats durable aux achats de biens et services directement destinés à nos programmes sur le terrain**

7.6 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES

Une session de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux est intégrée au parcours de formation initiale des nouveaux arrivants chez CARE, qui permet de garantir un socle commun de connaissances au sein des équipes sur la thématique. D'autres formations sont proposées plus ponctuellement sur des thématiques techniques, spécifiques aux différents métiers de l'organisation.

Par ailleurs, depuis 2012, des salariés volontaires se réunissent au sein de la *Green Team* de CARE afin de réfléchir à l'impact environnemental des actions de l'organisation au siège et sur le terrain, et proposer et/ou mener des chantiers d'amélioration. Par ce biais, un travail de communication et sensibilisation est mené en continu. Il vise notamment à :

- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs à travers la diffusion d'une *Green Newsletter* rédigée par les salarié-es volontaires de la *Green Team* ;
- Informer le conseil d'administration sur les actions climat de l'association (campagnes de plaidoyer, projets de terrain, amélioration des pratiques internes) ;
- Partager avec l'ensemble de nos bureaux pays la démarche de CARE France et les actions menées pour réduire notre impact environnemental.



AXE DE PROGRES 12 :

- **Susciter la création de *Green Teams* dans les autres bureaux sous la responsabilité de CARE France.**

8. Tableau des objectifs et des indicateurs de progrès

	Indicateur	Objectif pour 2022	Évaluation 2021	Progression sur un an
Gouvernance	Parité de genre au CA	50-50	7F 5H	😊
	Taux de participation au CA	75%	74%	😐
Gestion	Nombre de risques significatif à maîtrise faible	0	2	😐
Partenariat entreprises	Publication de la politique de CARE International sur les principes d'engagement avec le secteur privé	Mise en place en 2016	Finalisée mais pas publiée	😞
Ressources humaines	Positionnement salarial médian de chaque groupe de responsabilité par rapport au secteur d'intérêt général	La médiane de chaque groupe est supérieure à la médiane du secteur	Pas d'étude disponible	😐
Ressources humaines	% du temps de travail consacré à la formation	2%	1%	😞
Impact des programmes	Marqueur égalité des genres : taux de projets notés 3 (réactifs) ou 4 (transformatifs)	>50%	44%	😐
Impact des programmes ?	Marqueur résilience : taux de projets notés 3 ou 4	>50%	42%	😊
Environnement	Emissions annuelles de gaz à effet de serre (avion et train) par collaborateur.trice du Siège	-25% de 2014 à 2022 par personne	Très forte baisse non significative (impact covid)	😊